



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5300024 - Rivière Elorn

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	10
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5300024

1.3 Appellation du site

Rivière Elorn

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

20/09/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 04/05/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000615790

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -4,08472°

Latitude : 48,44278°

2.2 Superficie totale

2394,43 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
29	Finistère	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
29010	BODILIS
29038	COMMANA
29045	DIRINON
29056	FOREST-LANDERNEAU (LA)
29075	GUIPAVAS
29097	LAMPAUL-GUIMILIAU
29103	LANDERNEAU
29105	LANDIVISIAU
29128	LOC-EGUINER
29131	LOCMELAR
29140	LOPERHET
29144	MARTYRE (LA)
29156	PENCRAN
29180	PLOUDIRY



29181	PLOUEDERN
29189	PLOUGASTEL-DAOULAS
29204	PLOUNVENTER
29235	RELECQ-KERHUON (LE)
29237	ROCHE-MAURICE (LA)
29264	SAINT-SERVAIS
29277	SIZUN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1130 <i>Estuaires</i>		95,88 (4 %)		G	B	C	B	B
1140 <i>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse</i>		95,88 (4 %)		G	B	C	B	B
1210 <i>Végétation annuelle des laissés de mer</i>		0,67 (0,03 %)		G	D			
1310 <i>Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses</i>		0,69 (0,03 %)		G	D			
1330 <i>Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)</i>		26,32 (1,1 %)		G	B	C	B	B
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>		6,94 (0,29 %)		G	C	C	B	B
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		26,62 (1,11 %)		G	A	C	B	A
4020 <i>Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix</i>	X	24,37 (1,02 %)		G	B	C	B	B
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		38,37 (1,6 %)		G	B	C	B	B
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		6,8 (0,28 %)		G	C	C	C	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		13,07 (0,55 %)		G	C	C	C	C
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X	2,48 (0,1 %)		G	B	C	B	B
7120		7,38		G	B	C	B	B



Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle			(0,31 %)						
8220	<i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>		0,38 (0,02 %)		G	C	C	C	C
8230	<i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii</i>		0,42 (0,02 %)		G	C	C	C	C
91D0	<i>Tourbières boisées</i>	X	2,83 (0,12 %)		G	C	C	B	B
91E0	<i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	1,03 (0,04 %)		G	D			
9120	<i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		246,87 (10,31 %)		G	C	C	B	B
9130	<i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		18,88 (0,79 %)		G	D			
9180	<i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	0,22 (0,01 %)		G	B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1355	<i>Lutra lutra</i>	p			i	P	G	C	B	C	B
P	1398	<i>Sphagnum pylaesii</i>	p			i	P	G	C	B	C	B
P	1421	<i>Vandenboschia speciosa</i>	p			i	P	G	C	B	C	B
P	1831	<i>Luronium natans</i>	p			i	P	G	D			
I	1007	<i>Elona quimperiana</i>	p			i	P	P	B	B	C	B
I	1029	<i>Margaritifera margaritifera</i>	p			i	P	G	C	C	A	C



I	1065	Euphydrias aurinia	p			i	P	M	C	C	C	B
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	P	C	B	C	B
F	1095	Petromyzon marinus	r			i	P	G	C	C	C	B
F	1096	Lampetra planeri	r			i	P	M	C	B	C	B
F	1102	Alosa alosa	r			i	P	G	C	B	C	B
F	1103	Alosa fallax	r			i	P	M	D			
F	1106	Salmo salar	r			i	P	G	B	A	C	A
F	1163	Cottus gobio	p			i	P	M	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	P	M	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Alytes obstetricans			i	P	X		X		X	
F		Anguilla anguilla			i	P			X		X	
P		Cistus psilosepalus			i	P						X
P		Drosera intermedia			i	P						X



P		Drosera rotundifolia			i	P						X
P		Dryopteris aemula			i	P			X			
P		Juncus squarrosus			i	P						X
P		Myrica gale			i	P						X
P		Narthecium ossifragum			i	P						X
P		Pinquicula lusitanica			i	P						X
P		Rhynchospora alba			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	27 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	2 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	6 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	9 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	18 %
N14 : Prairies améliorées	2 %
N15 : Autres terres arables	7 %
N16 : Forêts caducifoliées	17 %
N17 : Forêts de résineux	3 %
N19 : Forêts mixtes	4 %

Autres caractéristiques du site

La vallée de l'Elorn est remarquable, dans sa partie estuarienne, par l'opposition très tranchée entre une rive nord sur schistes briovériens, peu pentue, relativement abritée des vents froids, et une rive méridionale sur quartzites, aux versants plus élevés (150m), localement très abrupts, située dans l'ombre des reliefs et nettement plus froid. A noter également le caractère continu des espaces naturels (vasières, haute slikke à spartines, herbus, grèves caillouteuses) qui se succèdent sans rupture anthropique sur l'ensemble du secteur estuarien.

Site en relation avec l'ensemble Monts d'Arrée, par la haute vallée de l'Elorn, intégrant des sources en secteur tourbeux.

Vulnérabilité : Site dont la qualité et la diversité des habitats et des composantes faune/flore d'intérêt communautaire dépend de la capacité à prévenir d'éventuelles pollutions du cours d'eau et à éviter la mise en place fortuite ou volontaire d'obstacle à la circulation de l'ichtyofaune.

Les espaces de lande humide et de tourbière sont menacés par la création éventuelle de plans d'eau ou de boisements et par l'absence de gestion conservatoire, favorisant une banalisation et une fermeture du milieu par extension naturelle de la moliniaie et des boisements de pins, saules, bouleaux etc.

4.2 Qualité et importance

L'Elorn, cours d'eau caractérisé par les groupements à renoncules (annexe I), est également remarquable par l'importance des effectifs de Saumons atlantiques reproducteurs, exploitant un très grand nombre de frayères entre Landerneau et la retenue du drennec, en amont.

Le secteur estuarien présente un continuum d'habitats d'intérêt communautaires (vasières, prés-salés atlantiques, prés à *Spartina alterniflora*) de l'embouchure à Landerneau.

A noter vers l'intérieur, la présence de zones humides complexes avec en particulier des zones de lande humide tourbeuse à sphaignes associées à des tourbières à narthécie et sphaignes, qui constituent deux habitats prioritaires.

La Loutre d'Europe fréquente l'ensemble du cours de l'Elorn, en relation vers l'amont avec le noyau principal du Centre-Ouest Bretagne.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%

4.5 Documentation

- " Suivi d'abondance de juvéniles de saumons en 1999 - Bassin de l'Elorn - Actions en faveur des poissons migrateurs - Contrat de plan Etat-Région 1994-1999 ", Région Bretagne, Europe, Agence Eau, CSP, DIREN, Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques des Côtes d'Armor, janvier 2000, 16 pages + annexes.
- " Suivi d'abondance de juvéniles de saumon atlantique sur six bassins versants du Finistère en 2002 - Odet, Aulne, Elorn, Douron, Ellé-Isole, Goyen - Milieux aquatiques et poissons migrateurs - Contrat de plan Etat-Région 2000-2006 (2 exemplaires) ", Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Europe, DIREN, Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques du Finistère, Région Bretagne, Préf. Région, décembre 2002, 49 pages + annexes.
- " Résultats de la campagne 2001 de suivi d'abondance de juvéniles de saumon sur cinq bassins versants du Finistère - Odet, Aulne, Elorn, Douron, Ellé-Isole - Contrat de plan Etat-Région 2000-2006 (2 exemplaires) ", Agence de l'Eau Loire Bretagne, Europe, DIREN, Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques du Finistère, Région Bretagne, Préf. Région, novembre 2001, 44 pages + annexes.
- D. MALENGRAU,, S. MAGNANON, N. ANNEZO, " Etat des lieux d'un futur site Natura 2000 : la vallée de l'Elorn - territoires, acteurs, enjeux ", Conseil Régional, DIREN, décembre 1996, 123 pages + annexes.
- Jacques HAURY CSP " Suivi d'abondance de juvéniles de saumon atlantique sur sept bassins versants du Finistère en 2003 : Odet -Aulne - Elorn - milieux aquatiques et poissons migrateurs ", septembre 1983, 38 pages + annexes.
- " Suivi d'abondance de juvéniles de saumon atlantique sur sept bassins versants du Finistère en 2003 - Odet - Aulne - Elorn - Douron - Ellé-Isole - Goyen - Aven - Milieux aquatiques et poissons migrateurs - Contrat de plan Etat-Région 2000-2006 ", Région Bretagne, Europe, Agence Eau, CSP, DIREN, Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques du Finistère, décembre 2003, 38 pages + annexes.
- " Suivi d'abondance de juvéniles de saumon atlantique sur sept bassins versants du Finistère en 2004 - Odet - Aulne - Elorn - Douron - Ellé - Goyen - Aven - Milieux aquatiques et poissons migrateurs - Contrat de plan Etat-Région 2000-2006 ", Région Bretagne, Europe, Agence Eau, CSP, DIREN, Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques du Finistère, novembre 2004, 49 pages + annexes.



- " Suivi d'abondance de juvéniles de saumons en 2000 - Bassin de l'Elorn - Actions en faveur des poissons migrateurs - Contrat de plan Etat-Région 2000-2006 ", Région Bretagne, Europe, Agence Eau, CSP, DIREN, Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques des Côtes d'Armor, décembre 2000, 17 pages + annexes.

- " Suivi d'abondance de juvéniles de saumons en 1999 - Bassin de l'Odet - Evolution de 1994 à 1999 - Actions en faveur des poissons migrateurs - Contrat de plan Etat-Région 1994-1999 (2 exemplaires) ", Région Bretagne, Europe, Agence Eau, CSP, DIREN, Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques des Côtes d'Armor, janvier 2000, 22 pages + annexes.

- " Suivi d'abondance de juvéniles de saumons en 1998 - Bassin de l'Elorn - Actions en faveur des poissons migrateurs - Contrat de plan Etat-Région 1994-1999 ", Région Bretagne, Europe, Agence Eau, CSP, DIREN Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques des Côtes d'Armor, janvier 1999, 17 pages + annexes.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	30 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Armorique	*	23%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Syndicat des Bassins de L'Elorn

Adresse : Vern ar Piquet 29460 DAOULAS

Courriel : <http://www.syndicat-bassin-elorn.fr/>



6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation